

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****N°2025 – 009****BUGDET LOTISSEMENT LES TERRASSES
APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024**

Séance du : 11 Avril 2025

Date de convocation : 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le onze avril, à dix-huit heure, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 09

Présents ou représentés : 09

Présents : Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Michel PIQUEMAL, Alain FAUST, Stéphane FERRIER, Sylvie MATHON, Per ONOL LANG, Anthony SIONNET

Pouvoir de : Nathalie FERRIER à Alain FAUST

Absent : -

Secrétaire de séance élu : Sylvie Mathon

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif 2024 de la Commune de La Grave, voté par le Conseil Municipal le 18 mars 2024,

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Vu le Compte Financier Unique 2024 ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles automatisés ; entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable

Le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 dont la vie d'ensemble est jointe à la présente délibération.

Il est procédé au vote de la délibération.

Pour : 09

Contre : 00

Abstention : 00

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire**Jean-Pierre PIC****Le secrétaire de séance****Sylvie MATHON**